

VERS LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL > 2021

RENTÉE

2018

2^{de}

NOUVEAUTÉS À LA RENTÉE 2018

- Test numérique de positionnement en français et mathématiques
- Accompagnement personnalisé sur la maîtrise de l'expression orale et écrite (2h hebdomadaires)
- Aide à l'orientation vers la 1^{re} (54 h)

PAS DE CHANGEMENT DANS LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

2019

Juin

CHOIX DU BAC

Voie générale : UNE SEULE SÉRIE en première et terminale
Voie technologique : les 8 SÉRIES de bac sont conservées

Vers la réforme du baccalauréat général à la session 2021

Pour celles et ceux qui emprunteront la voie générale, vous préparerez un nouveau baccalauréat. Il laissera plus de place au contrôle continu au cours des années de première (1^{re}) et de terminale (T^{le}) et à des épreuves en nombre limité en fin de cycle.

ORGANISATION DE LA VOIE GÉNÉRALE

Voir le tableau des disciplines et des horaires de 1^{re} et T^{le} au verso

RENTÉE
2020

2019

1^{re}

28 h de cours

- **Socle de culture commune : 16 h**
- **3 disciplines de spécialités : 12 h** (à choisir parmi les 10 proposées)
- **Orientation : 1 h 30**
- 1 seul enseignement facultatif possible : 3 h

RENTÉE
2021

2020

T^{le}

27 h 30 de cours

- **Socle de culture commune : 15 h 30**
- **2 disciplines de spécialités : 12 h** (à choisir parmi les 3 suivies en 1^{re})
- **Orientation : 1 h 30**
- 2 enseignements facultatifs possibles.

Printemps
Fin juin

Épreuves anticipées écrites et orales de français
Épreuves de spécialités
- 2 épreuves communes : 1 écrit de philosophie et 1 oral de 20 min

ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL

> Contrôle continu en 1^{re} et T^{le} : 40 % de la note

- > Épreuves communes avec banque nationale numérique de sujets
- > Copies anonymisées
- > Corrections harmonisées et assurées par d'autres professeurs que ceux de l'élève
- > Prise en compte des bulletins scolaires dans la note finale (10%)

- ➔ Le bac sera obtenu avec une moyenne générale de 10/20
- ➔ Le système de mentions et compensations sera maintenu

> Quatre épreuves terminales : 60 % de la note

- **Après les congés de printemps**
 - > 2 épreuves écrites sur les spécialités choisies
- **Fin juin**
 - > Une épreuve écrite de philosophie
 - > Un oral de 20 minutes sur un projet préparé en 1^{re} et T^{le}

- ➔ Il n'y aura pas de note éliminatoire ou plancher
- ➔ L'oral de rattrapage sera maintenu



LA VOIE GÉNÉRALE : HORAIRES DE 1^{RE} ET T^{LE}

Socle de culture commune	Horaires hebdomadaires	
	Première	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue vivante 1 et langue vivante 2	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Humanités scientifiques et numériques	2 h	2 h
Total hebdomadaire socle de culture commune	16 h	15 h 30

Disciplines de spécialité	Horaires hebdomadaires	
	Première	Terminale
En première, 3 disciplines au choix		
En terminale, 2 disciplines parmi les 3 suivies en première		
Arts	4 h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6h
Langues et littératures étrangères	4 h	6h
Mathématiques	4 h	6h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4 h	6h
Sciences de l'ingénieur <i>Horaires spécifiques, en lien avec la voie technologique</i>	-	-
Sciences économiques et sociales	4 h	6h
Physique chimie	4 h	6h
Total hebdomadaire disciplines de spécialités	12 h	12 h

Orientation	Première	Terminale
	1 h 30	1 h 30

Enseignements facultatifs	Horaires hebdomadaires	
	Première	Terminale
En première, un enseignement maximum au choix		
En terminale, choix possible d'un second enseignement supplémentaire		
Arts	3 h	3 h
Langues et culture de l'antiquité	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
LV3	3 h	3 h
Mathématiques expertes	-	3 h
Mathématiques complémentaires	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h

> Document réalisé en mars 2018

> Réforme en cours, consultez régulièrement les sites d'information : eduscol.education.fr > education.gouv.fr/bac2021 > www.onisep.fr/lyon

> Sources dossier de presse du ministère et Onisep (Délégation de la Réunion et Services Centraux)